

360



Suroccupation DES LOGEMENTS

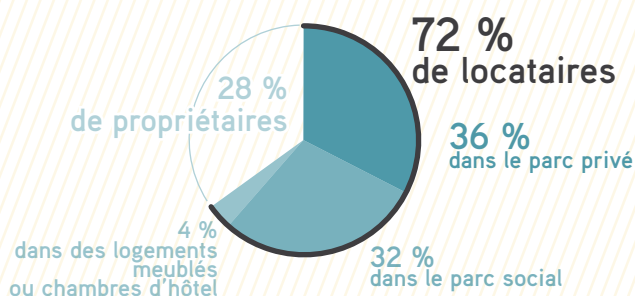


Les conditions du bien-être des occupants d'un logement recouvrent diverses dimensions dont celle de l'**adéquation entre la taille du logement et celle du ménage**.

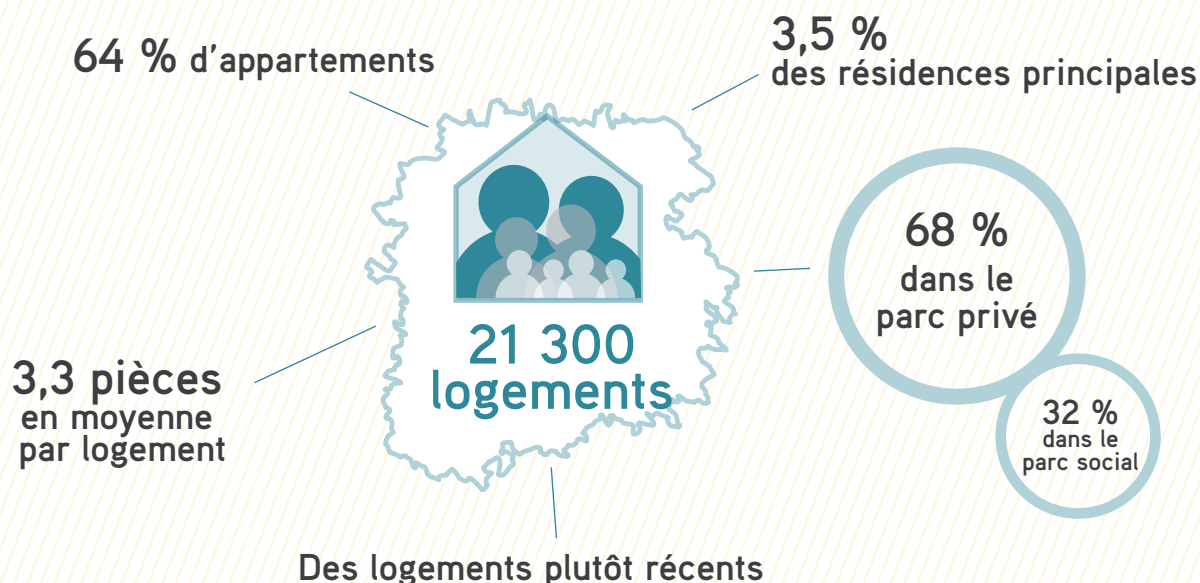
Un des indicateurs utilisés consiste à considérer comme surpeuplé un logement dont le nombre de pièces est inférieur ou égal au nombre d'occupants (2 personnes ou plus dans un T1, 3 personnes ou plus dans un T2, etc).

100 000 PERSONNES MANQUENT D'ESPACE DANS LEURS LOGEMENTS

94 % de familles
dont 54 % de familles nombreuses
(5 personnes et plus)

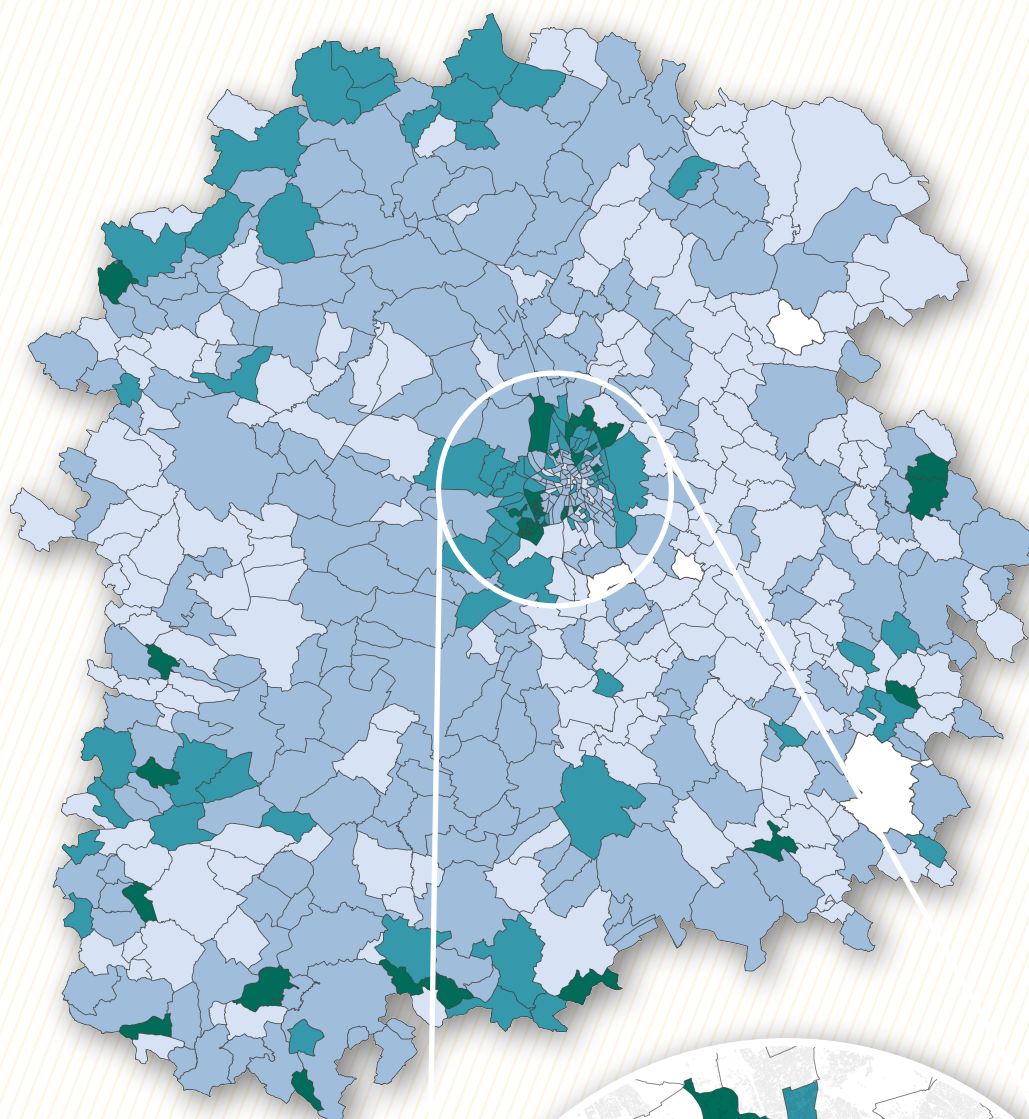


21 300 LOGEMENTS SUROCCUPÉS AU SEIN DE L'AIRE URBAINE DE TOULOUSE



46 % des logements surpeuplés ont été achevés au cours des 30 dernières années

Taux de résidences principales suroccupées



Deux tiers des ménages à l'étroit dans leurs logements résident dans une commune de plus de 10 000 habitants.

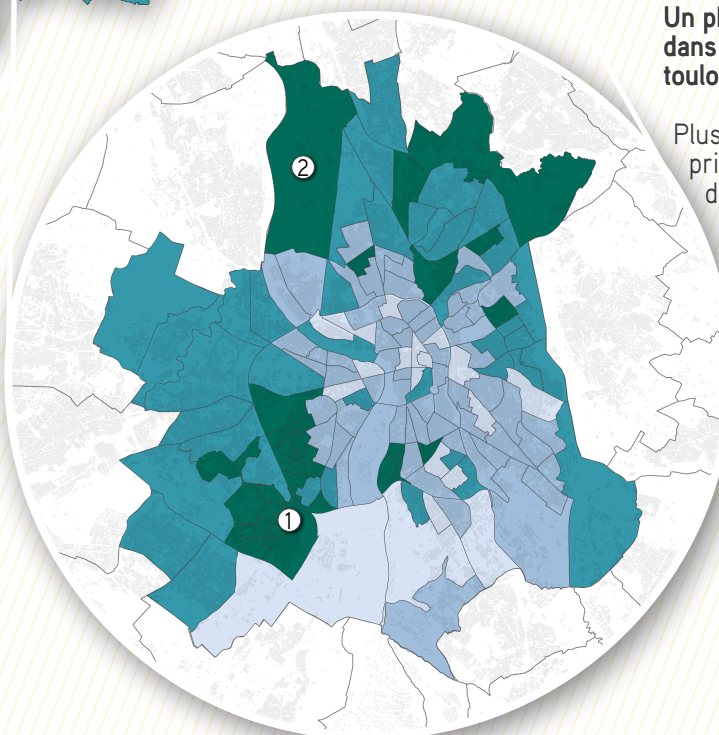
Les 5 communes les plus peuplées de l'aire urbaine (Toulouse, Colomiers, Blagnac, Tournefeuille, Muret) regroupent 60% des résidences principales surpeuplées.

D'autres communes, moins peuplées, présentent un taux de suroccupation des résidences principales important. Elles se caractérisent par une part élevée de ménages à plus faibles revenus (-150€/mois par Unité de Consommation comparativement au revenu médian par U.C. de l'aire urbaine), ce qui peut expliquer le blocage des parcours résidentiels.

Un phénomène significatif dans certains secteurs toulousains

Plus de 20% de résidences principales surpeuplées dans les IRIS ① (Poulenc, Milan, Van Gogh et Bordelongue), et ② Ginestous*

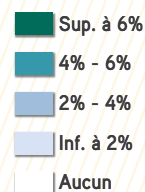
* Cet IRIS, bien que très étendu, compte peu de résidences principales



Définitions

Ménage : ensemble des occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Résidence principale : logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.



© AUAT 2020